

## Gestion de la dette – processus n° :

# Historique des modifications

Version	Date	Auteur	Remarques
1	23-09-2009	Bureau Themis	Version initiale
		•	

# Instruction de travail n°: Suspension - Opposition

Une suspension, c'est la confirmation du créancier que toutes les retenues peuvent être arrêtées, temporaires ou pas.

Une opposition, c'est l'action du membre du personnel pour empêcher un transfert ou une saisie de salaire signifiée, injustement ou pas.

#### 1. Suspension

Quand vous recevez une opposition à une dette existante, vous allez procéder comme suit: via la composante "Gestion de la dette" vous allez à "Gestion de la dette" et cherchez la dette concernée.

Créancier Créano	ce Copération de	e dette $\gamma$ Manipula	ation de retenue	Copier / divise	er la dette $\gamma$	Seuil	
Matricule salarié:	0001209	Daix,Rose Marie		Lo	t paie:	AB	
Entité:	0509 1	POLICE FEDERALE		Co	ntentieux:	Non	
Détail bénéficiare			Recherche	er   Afficher tout	Premier	🖣 <sub>1 sur 1</sub> 🛛	Dernier
N° créancier:	0000000646	RECETTE NAMUR	1				
Dette			Rechercher	:   Afficher tout	Premier 🗹	1 sur 1 🕨	Dernier
N° Créance:	P0000020521	N° m(	ID de la créance ère				
Détail Dettes			Rechercher	Afficher tout	Premier 🕙	1 sur 1 💌	Dernier
*Date effet:	27/04/2010 🛐		Enfants à charg	le:			<b>+ -</b>
*Statut:	Inactif 🖌 🖌		Raison inactif:	Suspension		<	
*Gpe dette:	9820 🔍 Cessio	in ou Saisie					
Type dette:	06 🔍 Somma	ation-opposition					
Ref.:	12111002320						
Montant départ:	939,58	•		*Rang:		10	
Montant convenu:		]		% Trt:			
*Date début:	01/05/2010	31		Date fin:			31
Date notification:	19/04/2010	31	Note de	épôt greffe:			31
Compte d'attente:			Pos	te d'attente:			
Communication:	12111002320						

Via 📧 vous créez une nouvelle version de la dette.



Vous mettez le "statut" de la dette sur "inactif". Ainsi vous pouvez compléter le champ « Raison inactivation » avec l'aide de la liste déroulante.

La date d'effet sera automatiquement modifiée à la date du jour. La date de début reste inchangée.

Il n'y aura plus de retenues qui seront effectuées. La retenue fictive éventuelle sera revue.

## 2. Opposition

Pour une opposition, vous allez vérifier de quel type de dette il s'agit. La procédure et les suites d'une opposition dépendent de la nature de la saisie.

S'il faut arrêter toutes les retenues, vous suivez le même procédé que pour une suspension (voir plus haut).

Si effectivement on a une opposition signifiée sur une saisie exécutive, les retenues ne seront pas suspendues!

Vous allez travailler ici avec le compte d'attente :

Via 📧 vous allez encore créer une nouvelle version de la dette. La dette reste en statut "actif" pour pouvoir générer les retenues.

Vous introduisez le numéro de compte souhaité dans le champ « Compte d'attente ». Il s'agit d'ordinaire du numéro de compte de l'employeur. Le fait de remplir ce champ fait que le numéro de compte du créancier est pour ainsi dire "transféré". Toutes les retenues suivantes seront transférées sur le compte d'attente.



Rechercher   Afficher tout 🛛 Premier 🖪 1 sur 1 🕨 Dem	éficiare	ail bénéficiare
SNOECK	ancier: 00000000918 SNOECK	N° créancier:
Rechercher   Afficher tout Premier 🗹 1 sur 2 🕨 Dernie		ette
N° ID de la créance mère	ance: P0000020245	N° Créance:
Rechercher   Afficher tout Premier 🕮 1 sur 1 🔛 Dernie	Dettes	Détail Dettes
Enfants à charge:	effet: 16/03/2010 🛐	*Date effet:
Raison inactif:	t: Actif 🖌	*Statut:
s de pension aliment.	l <b>ette:</b> 9942 Arriérés de pens	Gpe dette:
inhouding	dette: 01 🔍 Totale inhouding	Type dette:
	116305 PVP	Ref.:
1 Rang: 10	ant départ: 3256,51	Montant départ:
% <b>Trt:</b>	ant convenu:	Montant convenu
Date fin:	début: 01/03/2010 🛐	*Date début:
Note dépôt greffe: 22/02/2010	notification: 24/02/2010 🛐	Date notification:
Poste d'attente:	ite d'attente: 679-2008006-09	Compte d'attente:
	nunication: b.o.d. 116305 PVP	Communication:
	de paie:	Fiche de paie:
1	Verzet: 11-03-2010	Info
Poste d'attente:	te d'attente: 073-2008008-09 nunication: b.o.d. 116305 PVP de paie: Verzet: 11-03-2010	Compte d'attente: Communication: Fiche de paie: Info

On peut toujours tous consulter les versements via l'option "Création d'une dette".